

## PV Conseil Participatif Good Food

### Préparation du conseil pour la stratégie GF2 : suite

25/10/2022

#### Présents :

Fevia Wallonie - Anne Reul

AiA - Eleonore Barrelet

FedeAU - Gaëtane Charlier FedeAU

Cabinet Maron - Stephanie Gautier

Associassion belge des consommateurs (BV OECO - AB REOC) - Jan Velghe

Brulocalis - Lisa Thibaut

RDC - Sebastien

Comeos - Sophie Compère (reprend le poste de Samy avec Geert Van loo ( ?))

BE : Joelle Van Bambeke

BEE : Marie Detienne

NB : Cabinet Trachte et Cabinet Clerfayt excusés

#### ODJ

- Tour de table
- Ou en est-on ?
- Discussion : Membres, ROI
- Méthodologie de finalisation
- Marché d'appui
- Echanges : Avancement SGF2

#### 1. Ou en est-on ?

#### OÙ EN EST-ON ?

- Approbation de la SGF2 en juin 2022
  - Schéma général de gouvernance
- 14 juin : CP de transition
  - Bilan du travail du CP
  - Réflexions sur le nouveau ROI & membres
  - Nouvelle réunion de finalisation planifiée à la rentrée
  - Drink
- 14 sept : envoi d'une nouvelle version de ROI & membres pour réaction



## 2. Discussion – Conseil participatif : les membres

### CONSEIL PARTICIPATIF : LES MEMBRES

Propositions envoyée

- Le conseil est composé de 15 à 21 organismes membres (chiffre évoqué au précédent conseil : 18)
- membres des représentant-e-s du monde économique :
  - 5 à 7 membres parmi : les 3 syndicats, FEDEAU, RABAD, FEVIA, COMEOS (commerce et service) – UCM (indépendant TPE PME) – UNIZO (indépendant NL), AB-RÉOC-BV-OECO, Fed Horeca
  - Autres acteurs : invités ? par exemple : SAW-B, 5C, Steunpunt korte keten
- membres des représentant-e-s du secteur social et de la santé
  - 5 à 7 membres parmi : FDSS, FBPS, Fédération des maisons médicales (ou inter groupe des maisons médicales), collège intermutualiste national (CIN), XX
  - Autres acteurs : invités ? par exemple : SIPES, Brussels Platform Armoede (NL) / Forum bxl contre les inégalités (FR)
- membres des représentant-e-s du monde de l'environnement
  - 5 à 7 membres parmi : AIA (dont sont membres : RDC, DDH, GASAP, ...), Agroecology lab (ULB), SYTRA (UCL), IEB, BRAL, XX

Réactions reçues :

- FedeAU : pas UCM, UNIZO ni syndicats – inclure SAW-B
- BV OECO-AB REOC : axe économique : FedeAU, RABAD, FEVIA, COMEOS, UCM/UNIZO-buurtsuper/FedHoreca/RéDC/OECO + 1 rep syndicat
- AiA : double équilibre; AiA ne se substitue pas à ses membres;
  - FEDEAU, RABAD, FEVIA, COMEOS, FedHoreca, SAW-B, X
  - FDSS, FBPS, intergroupe MM, Collège intermutualiste, SIPES, X, X
  - AiA, DDH, GASAP, RDC, BRAL, X,X



3 réactions ont été reçues (ABREOC, AIA, FEDEAU).

AB REOC : propositions de membres et de pré-contacts

AiA : AiA ne peut pas se substituer à ses membres et propose des membres pour les 3 pôles. + Inclure SKK, et SAW-B

FedeAU : UCM, UNIZO et syndicats ne sont pas nécessaires, pas les acteurs prioritaires car déjà bcp de membres dans l'aspect économique. Inclure SAW-B par contre, car acteurs émergents du monde économique. AiA approuve

Inter Environnement Bxl , 'a pas les moyens de rejoindre le CP

Fevia : important de garder un équilibre entre les différents acteurs

RDC : plusieurs membres de AiA ont construit la proposition, et elle est semblable à celle proposée par AB REOC pour l'aspect économique, donc les avis sont cohérents

Comeos : les syndicats faisaient-ils déjà partie du CP avant ? quel intérêt ? les impliquer d'une autre manière ? UNIZO et UCM ont une place dans le conseil car Comeos ne représente pas tous les acteurs comme les petits distributeurs.

La FEVIA est d'accord.

RDC : en pratique en terme de nombre de places et d'équilibre c'est compliqué.

BE pense aussi que UCM et UNIZO sont importants car complémentaires au niveau approche et problèmes à faire remonter du terrain, car représentent des acteurs différents. Concernant l'équilibre à respecter, c'est quelque chose à réfléchir et discuter. Il avait été discuté au dernier CP que le pôle économique est « plus important » que les autres pôles et qu'il pourrait donc avoir un membre de plus que les autres pôles.

Les circuits courts sont représentés par Rabad et SAW-B

RDC propose d'ajouter Natagora aux acteurs environnement. Tout le monde est d'accord

Les acteurs académiques ne sont pas repris tels quels dans les membres mais sont présents en tant que invités/acteurs extérieurs/ observateurs

La liste des invités peut bouger, évoluer par la suite car ces invités seront invités en fonction des besoins du conseil.

### **Conclusion sur les membres du future conseil : propositions (mais intéressés pas tous contactés):**

- **Economique** : FedeAu, Rabad, Fevia, Comeos, FedHoreca, SAW-B, UNIZO, UCM, AB REOC → 9
  - **Social Santé** : FDSS, FBPS, Intergroupe MM, Collège intermutualiste, SIPES, ? → 6 ? Culture et santé ?
  - **Environnement** : Natagora, AiA, DDH, Gasap, RDC, BRAL → 6
- 21 membres

### **3. Discussion – Conseil participatif : le ROI**

#### **CONSEIL PARTICIPATIF : ROI**

Réactions reçues :

##### **FEDEAU**

- Question sur travail en sous-groupes non rémunéré
- Questions délais modalités établissement des avis
- Opposition « min 2 participants par groupe » pour valider un avis

##### **AIA**

- Clarification de texte/formulation
- Modalités de financement : document annexe
- Question délais d'engagement des membres
- Questions modalités établissement des avis
- Supprimer option avis en urgence, et sinon garde supprimer participation minimum levée

#### **Réactions**

- [ROI] *Il faut au minimum la participation à cette dernière phase de 2 organismes représentant l'économie, 2 le social/santé et 2 l'environnement pour que l'avis soit considéré comme valide*
- Participants = présents au CP au moment où on valide pour les phases en réunion. Pour les phases par mail, « participants » réfère à une réaction, réponse par mail.
- différentier par secteur le nombre de réponses reçues est compliqué, il faudrait ne pas faire la différence entre les différents secteurs et travailler par quorum, par ex d'1/3 indépendamment des secteurs
- décider que à partir du moment où on a 6 réactions sur 21 c'est ok, c'est trop peu.
- ça pourrait être un moyen de blocage de la part d'un secteur qui déciderait de ne pas répondre à une proposition.

- Constat par le passé ; c'est très difficile d'obtenir un grand nombre de réactions, surtout sur une version 3 d'un document. il faut prendre en compte le fait qu'on ne peut pas attendre une réaction de tout le monde pour pouvoir avancer. → Attention aux délais laissés pour réponses, 15 jours peut être trop peu, ce qui induit le manque de réponses.

**→ Proposition à trancher :**

- soit : 2 membres par secteur
- soit : quorum d'1/3 indépendamment des secteurs
- soit : ne rien figer pour le moment, choisir l'option du quorum et attendre de voir comment ça fonctionne et comment on doit adapter en fonction de comment ça fonctionne, par exemple dans 6 mois

La 3eme option remporte les réactions :

**→ Quorum 1/3**

**→ Possibilité de revoir le ROI après minimum 6 mois**

- [ROI] *Si la demande d'avis est urgente, une procédure accélérée sera mise en place, et la participation minimum levée*
- Pour les avis en urgence, plutôt travailler sous forme de réunion plutôt que par mail, pour favoriser la participation
- Besoin de transparence sur les réactions par mail
- Besoin d'une définition de ce qu'est un avis en urgence, mais attention de ne pas fermer les portes. Attention aussi à la définition des délais. Il faut faire attention de ne pas se retrouver à devoir travailler dans l'urgence au détriment de la qualité du travail.
- Tout le monde ne doit pas s'impliquer dans toutes les questions d'urgence. Tout le monde n'est pas concerné par toutes les thématiques, et l'avis de tous les membres n'est donc pas toujours nécessaire.
- Lors de l'urgence avec le PSSI, le délais était imposé. Se sont impliqués les membres qui étaient concernés par la problématique

**Proposition**

**On lève la participation minimum**

**Faire une définition de « urgence »**

- Financement : Sera abordé à part

**Méthodologie de Finalisation**

**MÉTHODOLOGIE DE FINALISATION**

- Proposition ROI V4
- Finalisation des contacts avec membres presentis
- -> finalisation par mail

Nouveau conseil en place début 2023 avec réunion sur le programme de travail de l'année

Pas de réaction du CP.

**Marché d'appui**

## MARCHÉ D'APPUI

Extrait du ROI : « Le conseil bénéficie d'une animation neutre externe qui peut gérer les intérêts divergents et qui est mandaté, via marché public, par la coordination.

L'**animation** comporte : animation des conseils, facilitation des débats et de la formulation des avis (consentement) ;

Le **secrétariat** est dynamisant et dispose de moyens humains et financiers. Le secrétariat prendra en charge les éléments suivants permettant la bonne tenue du Conseil :

- convocation avec Ordre du jour & aspect logistique
- aide à la préparation des contenus pour le Conseil
- réalisation et envoi aux membres d'un procès-verbal des Conseils. »

Points d'attention à intégrer à ce marché :

- Transparence et circulation des avis intermédiaires
- Les acteurs qui seront sollicités sont des acteurs de participation qui n'ont à ce stade jamais travaillé sur la SGF – neutralité. Faut-il prendre des acteurs bruxellois ? Pas de réaction/de proposition du CP d'acteurs à consulter pour le marché

---

## AVANCEMENT SGF2

- Gouvernance
  - Comité de coordination
  - Réunions des pôles thématiques
  - Outil de reporting
  - Marché facilitation/communication (pro)
- Communication
  - Vidéos
  - Poster
  - Document de stratégie
  - Présentation SGF2, « tour des administrations »
- Mise en oeuvre

### Gouvernance

Déjà une réunion du comité de coordination, et une réunion pour les axes 1, 2, 3, 4. Pour ces réunions, un nombre restreint d'acteurs a été invité, et ont été discutés lors des réunions : les membres à inviter, les fréquences etc. Les conclusions sont qu'on va éviter de faire des réunions trop souvent, de ne faire des réunions que quand un travail commun, un sujet ou une problématique est nécessaire, et les invités seront décidés en fonction des thématiques.

L'axe 5 pas encore lancé car aucun travail spécifique lancé là-dessus pour le moment

Demande : avoir l'info des participants qui étaient présents dans chaque axe → ça sera repris dans les PV qui seront envoyés quand finalisés et mis sur le portail. Des outils collaboratifs de travail seront proposés par les acteurs qui accompagneront/faciliteront l'ensemble de la stratégie (communication etc...). La communication continue pour le moment via la plateforme GF, et les accès à Dot Simply viendront par la suite.

Peut-on se porter candidats pour participer aux pôles thématiques ? Pas encore de validations ni de contacts pris auprès des acteurs pressentis, avec des propositions de géométrie variable en fonction des besoins. Il faut encore regarder les 4 PVs, et les décisions doivent encore être prises car les groupes se sont passés de manières très différentes. Les administrations reviendront avec une proposition par la suite

### **Communication**

Les posters et document de la stratégie sont disponibles, système de commande via info environnement (BE).

### **Mise en œuvre**

Mesure réglementaire relative à l'obligation d'avoir des critères dans l'ordonnance cantine. Des consultations ont été lancées auprès des « clients-organismes impliqués » (Cantines écoles, hôpitaux, maisons de repos, acteurs de la santé et de l'environnement etc) pour avoir une proposition de texte d'ordonnance avant la fin de la législature. Grammage de viande, gaspillage alimentaire, eau du robinet, céréales complètes etc. La production (FédéAU) voudrait être incluse dans la consultation

Discussion plus exhaustive sur le sujet début 2023